

Cinq vérités sur l'immigration

L'Ined publie mardi 20 janvier 2004 un étude qui dénonce les « idées reçues sur l'immigration ». En France, des experts insistent sur la nécessité d'ouvrir dès maintenant les frontières à une main-d'œuvre étrangère.

Il est des circonstances où les statisticiens et démographes, si soucieux de peser et soupeser leurs chiffres et leurs mots, sortent de leurs gonds. C'est un peu ce qui arrive aujourd'hui au directeur de l'Institut national d'études démographiques (Ined). François Héran juge urgent et opportun de faire une mise au point sur les données chiffrées de l'immigration, tant les statistiques triturées et manipulées nourrissent un discours d'intolérance. Si les démographes ne s'accordent pas tous sur la pertinence d'entrer dans le jeu des discussions sur le terrain de la xénophobie, les statistiques rappelées dans la publication Cinq idées reçues sur l'immigration rendue publique aujourd'hui, sont, elles, revendiquées par l'ensemble de la communauté scientifique. François Héran entend donc, chiffres à l'appui, tordre le cou à des idées éculées mais qui, cependant, resurgissent régulièrement et obscurcissent les débats légitimes sur l'intégration.

1. La France serait « un pays d'immigration massive »

|| Selon l'étude de l'Ined, cela fait vingt-cinq ans, depuis la fin des années 1970, que la France n'est plus un pays d'immigration massive. Elle connaît même un retournement de situation par rapport aux autres pays européens par son imposant nombre de naissances et son solde migratoire (la différence entre les entrées et les sorties de migrants), le plus faible au niveau européen. L'excédent français des naissances sur les décès (220 000 en 2002) est si exceptionnel qu'il représente à lui seul « plus des deux tiers de l'excédent total des Quinze », rappelait Gilles Pison, démographe à l'Ined dans La population de la France en 2002. Alors que, dans le même temps, l'Allemagne avait un nombre de décès supérieur de 110 000 à celui des naissances. Les migrations sont ainsi devenues le moteur principal de la croissance démographique dans l'Union européenne. Sans leur apport, « les populations de la Grèce, de l'Italie et de l'Allemagne auraient baissé », poursuivait Gilles Pison. L'Allemagne a accueilli quelque 220 000 migrants en 2002. L'Espagne en a fait tout autant. Avec l'Italie et la Grèce, les pays du Sud sont devenus les nouvelles terres d'accueil européennes. « Cette approche comparative donne une vision positive de la situation française, loin de l'hiver démographique que certains invoquent », estime François Héran.

||

||En matière démographique, il y a donc une double exception française. La France a été historiquement le premier des pays européens à accueillir des immigrés. « Dès le XIXe siècle, l'immigration a été très liée au marché du travail, explique l'historien Gérard Noiriel qui s'est le premier penché sur l'histoire de l'immigration. Dans les périodes de retournement de conjoncture, il y a, cela se vérifie à chaque fois, un lien très fort entre l'arrêt de l'immigration et la montée de l'intolérance. » L'auteur du Creuset français rappelle ainsi les vagues de haine qui ont jalonné l'histoire française, à commencer par la tragique « chasse à l'Italien » qui s'était soldée par la mort de 50 d'entre eux à Aigues-Mortes (Gard) en 1893. Puis il y eut les Polonais, jugés inassimilables dans les années 1920-1930, en raison notamment « de l'intégrisme de leur catholicisme », sans parler de l'antisémitisme... « L'histoire se répète, estime Gérard Noiriel, l'étranger inassimilable étant en général le dernier arrivé, sans que pour autant le discours n'évolue. » La corrélation entre ces flux et ces reflux migratoires qui épousent les vagues de prospérité et de crise économique expliquent en partie la dimension passionnelle du thème de l'immigration.

2. Le taux de fécondité de la France serait « largement dû aux immigrées »

||Si il est un domaine qui a pris de court l'ensemble des démographes, c'est bien celui de la transition démographique extrêmement rapide de nombreux pays du monde, et tout particulièrement des pays du Maghreb, transition qui se traduit par une chute rapide du taux de fécondité. La famille nombreuse avec ses six ou sept enfants est un vieux souvenir des années... 1960. Les sept enfants par femme d'il y a quarante ans sont devenus, au Maghreb, trois enfants par femme dans les années 1990. La Tunisie atteignait, en 1999, le fameux seuil de renouvellement des générations (2,1 enfants par femme) l'Algérie et le Maroc suivant de près. Sur le sol français,

les jeunes issus de l'immigration, aujourd'hui visibles dans l'espace public, sont nés il y a quinze ou vingt ans. « Ils sont le fruit d'un régime de fécondité largement révolu », insiste François Héran. Les femmes immigrées ont, encore plus vite que celles qui sont restées dans leur pays de naissance, épousé les courbes à la baisse de la fécondité. La dernière « étude de l'histoire familiale » réalisée lors du recensement de 1999 a ainsi montré que le nombre moyen d'enfants par femme était de 1,72 en France métropolitaine, et de 1,65 pour les seules Françaises natives. Les immigrées « qui représentent seulement le douzième des femmes en âge d'avoir des enfants, sont trop peu nombreuses pour pouvoir relever sérieusement le taux de fécondité général du pays. »

3. L'immigration irrégulière serait « innombrable »

Il est difficile, cela va de soi, de comptabiliser les personnes entrées illégalement sur le territoire, même si le recensement est une opération qui préserve l'anonymat des personnes. Mais innombrable ne veut pas dire innombrable, s'insurge François Héran pour qui l'inconnu ouvre la porte aux interprétations excessives. « En réalité, on surestime toujours le nombre des sans-papiers », affirme le démographe. Au bout du compte, la meilleure façon d'estimer leur nombre passe, a posteriori, par le jeu des régularisations. Ce fut le sort de 132 000 sans-papiers en 1982, puis de 90 000 autres (sur 130 000 demandes) en 1997-1998. La confusion statistique vient du fait que ces « stocks » de personnes présentes sur le territoire ont été considérés comme des flux annuels alors qu'elles avaient une durée de séjour non déclaré d'une dizaine d'années en moyenne. Ce sont les nouveaux pays d'accueil de migrants, Espagne et Italie en tête, qui sont amenés à procéder à d'importantes vagues de régularisations telles les 700 000 qui ont concerné l'Italie l'an dernier.

4. La statistique «ne saurait pas compter les immigrés»

L'Ined ne nie pas ces flottements statistiques qui s'expliquent très bien : il y a, en effet, le cas délicat des clandestins déjà évoqué ; le flou concernant les retours au pays, les sorties du territoire n'étant pas appréhendées et enfin les déclarations incertaines, celles des immigrés âgés qui, avec le temps, ont tendance à se déclarer « Français de naissance ». Ce qui ne saurait relever de la fausse déclaration à proprement parler : « C'est à l'évidence un signe d'intégration accomplie », se réjouit François Héran. Il faut ajouter à tous ces cas, les situations où les parents ne savent pas si leurs enfants nés en France ont déjà la nationalité française ou s'ils l'obtiendront ultérieurement... Mais, au total, François Héran juge ces flottements relativement mineurs. Ils ne sauraient en tout cas, à ses yeux, justifier une « vaste opération de reprise en main qui obligerait les immigrés à se faire enregistrer pour avoir droit aux services sociaux ». La France a, en matière de fichiers de population, un lourd fardeau historique qui peut expliquer qu'elle n'adopte pas aujourd'hui le principe du registre de population en vigueur dans plusieurs pays européens : « La seule période de notre histoire où la déclaration du changement de résidence a été rendue obligatoire est le régime de Vichy, qui s'en est servi pour organiser la rafle du Vél d'Hiv en juillet 1942. »

5. La France ne peut accueillir la « misère du monde »

Ce n'est pas parce que les nouveaux migrants vivent fréquemment dans des situations de misère que ce sont des miséreux. Le sociologue du CNRS Smaïn Laacher l'a à nouveau démontré en étudiant la population de l'ancien centre de migrants clandestins de Sangatte (Pas-de-Calais) : Kurdes d'Irak et Afghans ne cherchaient pas un eldorado mais à fuir la guerre, les persécutions ou l'insécurité économique. Les rares études existantes font toutes ce même constat : ce sont les moins pauvres ou les mieux armés socialement ou intellectuellement qui partent.

Marie VERDIER pour le journal La Croix